

KIGALI, le 15 avril 1949..

RESIDENCE DU RUANDA.

N° 1187/M.O.I.9

Objet:

Permis gratuit de M.O.I..

Transmis copie pour information à Monsieur l'Administrateur Chef du Territoire de Ruhengeri, suite à sa lettre N°297/M.O. du 1er écoulé..

Pour le Résident du Ruanda en inspection,
Le Résident-adjoint, DESSAINT,

Monsieur,

Suite à votre demande d'un permis de recrutement introduite le 26 février dernier, j'ai l'honneur de vous prier de me préciser les différents sièges où seront dirigés les recrues.

Si ces dernières sont appelées à prêter leurs services au Congo Belge, il vous appartient de vous adresser à Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi à Usumbura, seul compétent pour la délivrance des licences de recrutement (voir à ce sujet ordonnance N° 54/A.E. du 31 - 10 - 1941 du Gouverneur du Ruanda-Urundi - spécialement son article 4 - B.O.R.U. 1941 page 95).

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée..

Pour le Résident du Ruanda en inspection,
Le Résident-adjoint, DESSAINT,
(sé) DESSAINT..

Monsieur HENRI ON

B.P. 13

à

G O M A ..

=====
(Congo Belge)

Ruhengeri



11585

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE
RUANDA-URUNDI
RUANDA-URUNDI
GEWESTEN
N° 814/M.O.I.9

KIGALI

le 15 mars 1949.-
den

Rappeler dans la réponse la date et le numéro
In het antwoord vermelden : n° en dagtekening

Réponse au n°
Antwoord op n°

du 19.....
van

ANNEXE
BIJLAGE

OBJET :
VOORWERP :

Permis de recrutement.-

Monsieur l'Administrateur Territorial,

J'ai l'honneur de vous remettre en annexe copie

Minutée par :
Geminuteerd door :

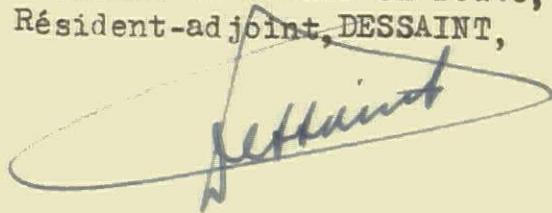
Copiée par :
Afgeschreven door :

Collationnée par :
Gecollationneerd door :

Reçue le :
Ontvangen den :

de la lettre du 26 février écoulé de Monsieur R. HENRI ON
en vous demandant de vouloir bien me faire connaître vos
avis au sujet de cette requête; et notamment de la cir-
conscription dans laquelle cet employeur pourra opérer.-

Pour le Résident du Ruanda en route,
Le Résident-adjoint, DESSAINT,



Monsieur l'Administrateur
Chef de Territoire
à

R U H E N G E R I .-

=====

399/MOT
18.3.49.

R. HENRION

Busoro, le 26 Février 1949.-

Recherches et Exploitations
Manières en Afrique Centrale. (copie)

Adresse postale et télégraphique:
GOMA - CONGO BELGE.-

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de solliciter un permis pour recruter 50 travailleurs en territoire de Ruhengeri: Ces travailleurs seraient ensuite dirigés sur mon centre minier de Busoro pour être répartis entre mes différents sièges.

Comme je compte opérer ce recrutement dans la zone la plus rapprochée de mes mines et limitrophe du territoire de Kisenyi, puis-je vous demander de vouloir bien me permettre de faire la présentation réglementaire de mes recrutés à Monsieur l'Administrateur Territorial de Ruhengeri par écrit, avec ma demande de permis de mutation, et de présenter ces recrutés au visa et au certificat d'aptitude devant les autorités de Kisenyi?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Résident, l'assurance de ma considération très distinguée. (

(sé) R. HENRION.-

Nom du demandeur, qui recrutera lui-même: HENRION, Robert.

Nationalité: belge.

Immatriculé à Ruhengeri le 18 août 1937

Profession: colon minier.

Adresse: B.P. 13 Goma (Congo belge).

A Monsieur le Résident du Ruanda

à

K I G A L I .-

=====